



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 septembre 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Septembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Septembre 1998

**Centre Duguesclin - Bâtiment A - Travaux de securité et aménagement
interieur - Avenants aux marchés de travaux (complément à l'article 3-8,
variation dans les prix, du cahier des clauses administratives particulières
- CCAP)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Annie COUTUREAU

Bâtiments

Centre Duguesclin - Bâtiment A - Travaux de sécurité et aménagement intérieur - Avenants aux marchés de travaux (complément à l'article 3-8, variation dans les prix, du cahier des clauses administratives particulières - CCAP)

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Je vous rappelle que le Bâtiment A du Centre Duguesclin a fait l'objet d'une mise en conformité au titre de la sécurité Incendie et des personnes et plus particulièrement au niveau des cages d'escaliers.

Ces travaux sont achevés et doivent faire l'objet du décompte général et définitif (DGD) pour permettre de solder les marchés de travaux.

La maîtrise d'oeuvre chargée d'établir les pièces écrites du dossier de consultation des entreprises, n'a pas précisé les index de référence qui permettent le calcul d'actualisation des prix.

En conséquence, il convient de compléter l'article 3-8 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) pour préciser les modalités d'actualisation des prix des différents marchés de travaux pour les tranches 1 et 2.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux pour modifier l'article 3-8 du CCAP,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)